

Présidence de Mme Natacha Litzistorf, présidente

Membres absents excusés : Claude Bonnard ; Séverine Evéquo ; Olivier Faller ; Myrèle Knecht ; Sarah Neumann ; Bertrand Picard ; Laurent Rebeaud ; Sandrine Schlienger ; Claude-Alain Voiblet.

Membres absents non excusés : Christelle Allaz ; Gianfranco Gazzola ; Claude Grin ; Christiane Jaquet-Berger ; Diane Wild.

Membres présents	86
Membres absents excusés	9
Membres absents non excusés	5
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 30 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Interpellation urgente

M. Mathieu Blanc (PLR) et consorts : « Quels objectifs en matière de sécurité à Lausanne en 2014 et quelle mission pour la brigade cambriolage créée pour le 1^{er} avril 2014 ? »

Développement

M. Mathieu Blanc (PLR).

Réponse municipale

M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP).

Discussion

M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Grégoire Junod, directeur de LSP.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation urgente

Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) et consorts : « Pour plus de sécurité aux abords du collège de Saint-Roch. »

Développement

Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.).

Réponse municipale

M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).

Discussion

Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) qui dépose une résolution.

Deuxième partie de la 13^{ème} séance du mardi 1^{er} avril 2014

Résolution (dépôt)	<i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prenne les mesures nécessaires pour améliorer la sécurité des piétons, les enfants en particulier, aux abords du collège Saint-Roch, par l'élargissement des trottoirs qui bordent cet établissement, par exemple.</i>
Discussion s/résolution	M. Daniel Bürgin (UDC) ; M. Johann Dupuis (La Gauche) ; M. Olivier Français, direction de Travaux (TRX) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) <u>qui modifie sa résolution.</u>
Résolution (modification)	<i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prenne les mesures nécessaires pour améliorer la sécurité des piétons, les enfants en particulier, aux abords du collège Saint-Roch, par l'élargissement des trottoirs qui bordent cet établissement, par exemple.</i>
Discussion s/résolution (suite)	Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) <u>qui dépose un amendement.</u>
Amendement Hildbrand (dépôt)	<i>[...] aux abords du collège de Saint-Roch des établissements scolaires lausannois.</i>
Discussion s/résolution (suite)	M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; M. Nicolas Gillard (Soc.) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.
Vote s/Amendement Hildbrand	Le Conseil, par 33 oui, 43 non, et 7 abstentions, refuse l'amendement de M. Pierre-Antoine Hildbrand à la résolution de Mme Decollogny.
Vote s/résolution	Le Conseil, par 44 oui, 30 non, et 9 abstentions, accepte la résolution de Mme Anne-Françoise Decollogny.
Postulat	de M. Valéry Beaud (Les Verts) et consorts : « Pour une requalification des espaces publics situés au nord du site du Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu ».
Discussion préalable	M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) qui demande le renvoi à la Municipalité La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.
Interpellation	de M. Johan Pain (La Gauche) : « La discrimination raciale, ethnique ou religieuse à l'entrée des établissements de nuit à Lausanne est-elle suffisamment combattue par la Ville de Lausanne ? ».
Discussion	M. Johan Pain (La Gauche) Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation	de M. Jacques Pernet (PLR) : « Des W.-C. publics dignes d'une ville touristique ».
<i>Discussion</i>	M. Jacques Pernet (PLR) <u>qui dépose une résolution</u>
<i>Résolution (dépôt)</i>	<i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité entreprenne les travaux prévus dans les meilleurs délais.</i>
<i>Discussion s/résolution</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/résolution</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, accepte la résolution de M. Jacques Pernet. _____
Interpellation	de M. Hadrien Buclin (La Gauche) : « Application du règlement de police sur la mendicité : entre arbitraire policier et interdiction pure et simple de la mendicité ? ».
<i>Discussion</i>	M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP) ; Mme Evelyne Knecht (La Gauche) ; M. David Payot (La Gauche) ; M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Johann Dupuis (La Gauche) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Grégoire Junod, directeur de LSP Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Interpellation	de M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) : « Levée de voile sur le tarif municipal relatif aux infrastructures portuaires et aux rives du lac sises sur la commune de Lausanne. ».
<i>Discussion</i>	M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Clôture	La séance est levée à 22 h 25. La présidente : Le secrétaire :